

Le 10 juin 2020,

À une assemblée extraordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle municipale le 10 juin 2020 à 19 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Simon Pelletier et Sébastien Thibault tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2020-105

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2020-106

CONFIRMATION – TRAVAUX ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec a adopté, le 14 août 2014, le Règlement sur le Prélèvement des Eaux et leur Protection;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement exige à tous les responsables de prélèvement d'eau de catégorie 1, à émettre un rapport d'analyse de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit être produit et transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant le 1^{er} avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Pamphile a demandé des enquêtes de prix pour la production de ce rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu :

QUE la municipalité de St-Pamphile accorde le contrat de production du rapport d'analyse et de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable à la firme Akifer Génie-Conseil tel que par la proposition du 8 mai 2020 au montant de 45 805.00\$ avant taxes et portant le #PR20-221;

Rés. 2020-107

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 19 h 07.

Mario Leblanc, maire

Alexandra Dupont, directrice générale